

Délibération CA-20250708-6

Vanves, Le 8 juillet 2025

Conseil d'administration du Cnous du 8 juillet 2025
**Délibération relative au rapport d'activité de l'année 2024 du réseau des œuvres
universitaires et scolaires**

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le rapport d'activité de l'année 2024 du réseau des œuvres universitaires et scolaires tel que présenté en séance le 8 juillet 2025.

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration du Cnous,

Vu le rapport d'activité 2024 présenté en séance,

• **Point de l'ordre du jour**

6 – *Rapport d'activité de l'année 2024 du réseau des œuvres universitaires et scolaires.*

• **Entendu l'exposé de Madame Bénédicte DURAND, Présidente du Cnous ;**

• **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Le conseil d'administration du Cnous approuve le rapport d'activité 2024 des œuvres universitaires et scolaires.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des présents et représentés la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 29
Quorum : 9

Membres présents : 16
Procurations : 5
Membres participant à la délibération : 21

Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 21

La présidente
Bénédicte Durand